PARCS SUISSES PARCHI PARKE

PARC NATUREL REGIONAL

PARC JURA VAUDOIS

Petites structures

Guide pratique en faveur de l'hermine, de la belette et du lézard agile

Hermine

Mustela erminea

Taille
Corps : 19-40 cm,
queue : 17-20 cm.

Pelage
Brun, blanc sous le ventre et la gorge. Bout de la queue noir. En hiver, pelage totalement blanc, bout de la queue reste noir.

Belette

Mustela nivalis

Taille
Corps : 14-30 cm,
queue : 3-13 cm.

Pelage
Brun, blanc sous le ventre et la gorge. En hiver, ne change pas de pelage.

Régime alimentaire (commun aux deux)
Campagnols et autres petits rongeurs.

L'hermine, et sa cousine plus rare la belette, sont des mammifères carnivores de la famille des mustélidés. Courtes sur pattes, tout en étant longilignes, elles peuvent aisément se faufiler dans les galeries qui abritent leurs proies favorites.

Hermine et belette

Le lézard agile est la plus grande espèce de lézard présente en Suisse après le lézard vert (*Lacerta bilineata*). C'est une espèce diurne et, comme tous les reptiles, elle ne possède pas la capacité de produire sa propre chaleur corporelle. Elle est tributaire du soleil et de la température ambiante pour pouvoir être active et se nourrir.

Lézard agile

Lézard agile

Lacerta agilis

Taille
20 à 25 cm.

Couleur
Brun à brun vert. Présence d'ocelles (cercles) noirs à bord clair sur les flancs. En période de reproduction, vert vif au niveau de la gorge et des flancs, chez les mâles.

Morphologie
Robuste. Tête massive à court museau. Queue brève et trapue, à peine plus longue que le corps.

Régime alimentaire
Insectivore, particulièrement les papillons et les coléoptères.

Paysage idéal

Malgré leurs différences, l'hermine, la belette et le lézard agile utilisent les mêmes structures pour se déplacer ou se réfugier. L'illustration présente un paysage idéal pour ces espèces.

Lisière de forêt structurée

Tas de branches

Tas de pierres et gros pierrier

Souche d'arbre, lisières forestières avec chablis

Haies indigènes et/ou bosquets avec bande herbeuse, friche ou jachère

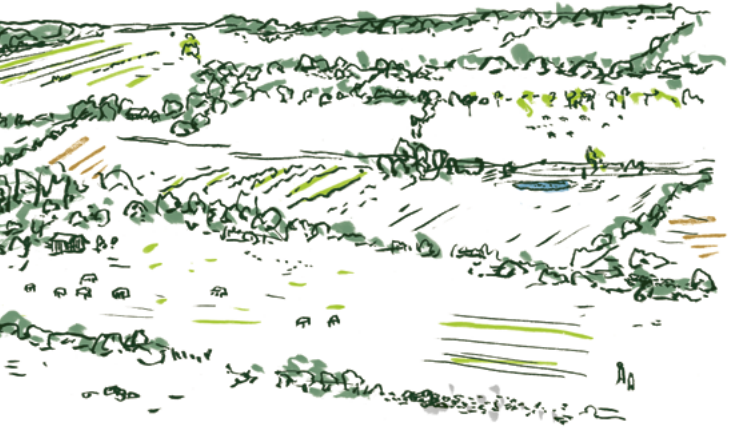

L'hermine et la belette ont besoin d'un minimum de cinq structures à l'hectare. Ce sont des chasseuses hors pair. Leur présence peut drastiquement diminuer les populations de campagnols.

Elles ont besoin de grands espaces ouverts contenant un maillage d'éléments structurant le paysage, tels que des murs en pierres sèches, des haies ou encore des tas de branches. Ces structures leur sont essentielles pour se déplacer à l'abri des prédateurs ou pour élever leurs petits.

Le lézard agile profite des mêmes structures que les mustélidés. Il est cependant plus sensible à l'emplacement de la structure. Il faut privilégier une exposition sud-est à sud-ouest et s'assurer de la présence d'herbes hautes, de zones avec une végétation plus basse, voire de sol nu ou d'affleurements sableux. En fort déclin, cet insectivore a besoin de structures telles que des prairies, des bandes herbeuses ou encore des jachères, riches en insectes dont il régulera les populations. Il est également tributaire de zones au sol plus dégagé ou de structures surélevées, telles que des tas de bois, des souches ou des blocs de pierre, pour ses bains de soleil, et de zones plus ombragées pour les journées chaudes.

Afin de favoriser ces trois espèces, il est nécessaire d'aménager des espaces contenant diverses structures naturelles, mises en réseaux, afin de répondre au mieux à leurs exigences écologiques. Des caches aménagées au seins des petites structures encouragent leur présence, notamment la nidification. C'est particulièrement important pour le lézard agile qui y passe l'hiver.

Les tas de branches et de pierres doivent atteindre au moins une taille de 1 mètre de haut, de 2 mètres de large et de 3 à 5 mètres de long. Ils doivent contenir une nurserie (ci-contre) à leur base. Les tas reposent sur une fondation faite de sable, de gravier ou de branches fines au sol afin de protéger la niche de l'humidité de la terre.

Tas de branches

Structures en faveur des mustélidés

Matériaux
Branches de différents diamètres. Au moins 6 à 8 branches ou bouts de tronc de 15-20 cm de diamètre ou une souche, pour la création de la **nurserie** (N). Du bois pas trop sec, car il se décompose moins rapidement.

Construction
Créer la nurserie au-dessus des matériaux de fondation. Entasser des couches de branches de différents diamètres au-dessus de la nurserie. Intégrer quelques éléments de plus de 10 cm de diamètre. Entremêler les branches en laissant des passages de 4 à 10 cm de diamètre.

Nurserie N

La nurserie doit être aménagée à la base des tas de branches ou de pierres. Sa dimension est de 30 × 30 cm. Elle peut également être réalisée avec de grosses pierres. Elle doit contenir une litière de feuilles sèches, de roseaux ou de matériaux analogues. Il est recommandé d'utiliser les matériaux disponibles sur place.

Des tronçons de plus gros bois peuvent être posés en appui sur les tas de branches, côté soleil, afin de favoriser les insectes du bois mort notamment.

Tas de pierres

Murgiers

Matériaux
Utiliser des pierres de diamètres divers, mais jamais de moins de 20 cm de diamètre.
Utiliser des plus grosses pierres pour la création de la **nurserie** N (minimum 25-30 cm de diamètre).

Construction
Créer la nurserie au-dessus des matériaux de fondation.
Entasser des couches de pierres de différents diamètres au-dessus de la nurserie en laissant des passages de 4 à 10 cm de diamètre.

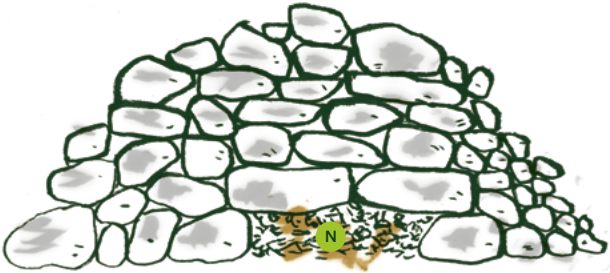

Le lézard agile est favorisé par la création de structures en partie enterrées afin de lui permettre d'hiberner à l'abri du gel. Il convient de creuser entre 80 et 100 cm dans le sol, de disposer un lit de sable ou de gravier fin sur le fond (10 cm) et de recouvrir d'au moins 80 % de pierres d'un diamètre compris entre 20 et 40 cm (voir tas de pierres). Ces structures peuvent notamment être intégrées dans des talus avec une bonne exposition. Il faut maintenir la végétation en dessous de 150 cm sur la partie en terre, voire la laisser en sol nu. Il faut limiter la croissance des buissons également.

Structure de ponte pour le lézard agile

Ces structures peuvent être installées en bordure de zone pâturées ou en jachères, de prairies extensives, de haies, ainsi qu'en lisière de forêt. Elles doivent être en partie enterrée (50-80 cm). Le fond de la fosse doit être ameubli avant d'être recouvert.

Une grosse souche, ou trois à quatre grosses branches entremêlées, sont déposées dans la fosse qui est ensuite comblée avec du sable. Le fond de la fosse doit être légèrement incliné (10-20 %) ou pourvu d'un fossé de drainage afin d'éviter l'accumulation de d'eau.

La croissance de la végétation, aux abords et sur la structure, est tolérée. Il faut cependant éviter une trop grande densité et l'arrivée de plantes ligneuses.

Plus d'infos

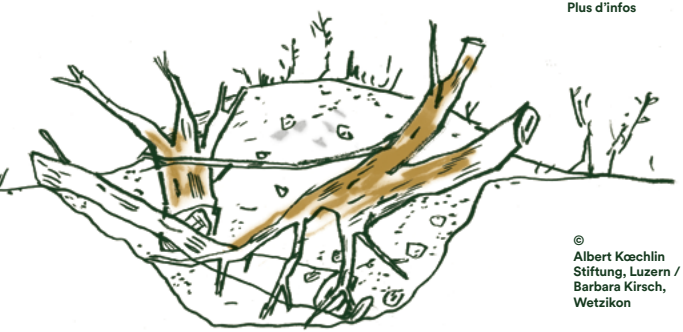

© Albert Kœchlin Stiftung, Luzern / Barbara Kirsch, Wetzikon

Cache dans les murs

Les murs en pierres sèches sont particulièrement favorables aux hermines et aux belettes. Elles s'y faufilent volontiers et les utilisent pour se déplacer. Des caches peuvent être intégrées dans les murs lors de la restauration de tronçons afin de créer des refuges pour ces espèces et favoriser leur présence sur les alpages. Il est recommandé d'installer, dans les environs, quelques tas de pierres ou de branches afin de compléter leur habitat.

La cache ne doit pas se voir de l'extérieur, afin de respecter l'esthétique du mur dont la stabilité doit être garantie. Les caches sont espacées de 50 mètres au minimum.

Dimensions de la cache
20 × 30 cm, 10 cm de hauteur. Laisser un accès à la cache d'environ 4 cm de diamètre.

1. Pierre formant le toit de la cache.
2. Pierres pour caler le toit de la cache.
3. La cache est construite sur les pierres de fondation. Si elles ne se touchent pas, une pierre plate peut être posée au sol.

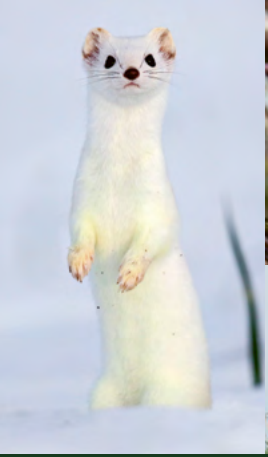

Parc naturel régional
Jura vaudois

Route du Marchairuz 2
1188 Saint-George

+41 22 366 51 70

info@parcjuravaudois.ch
www.parcjuravaudois.ch

@parcjuravaudois

pro natura

info fauna CSCF

info fauna karch

RÉSEAU HERMINE

REHM – Fondation pour la promotion des petits carnivores

Responsable d'édition et rédaction : Valérie Collaud. Relecture : René Amstutz (Pro Natura), Quentin Kohler (Pro Natura), Muriel Mermillod-Tschanz (Pro Natura Vaud), Cristina Boschi (REHM), Sylvain Ursenbacher (info fauna – karch), Paolo Degiorgi (PJV), Marjorie Born (PJV). Photographies : Olivier Born, Mike Lane – Biosphoto, Andréas Meyer. Illustrations : Studio KO. Graphisme : DidWeDo. Impression : Imprimerie Baudat. Imprimé en Suisse sur du papier 100% recyclé. Avril 2023